R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE

RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2020

CHAPITRE 10

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	**4**
1.	**CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES**	**5**
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	8
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2020	9
2.	**ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES**	**10**
2.1.	**PROGRAMME 715:** AMÉLIORATION DE L'ADMINISTRATION DU SYSTÈME DES MARCHÉS PUBLICS	11
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	12
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	12
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	13
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	14
2.2.	**PROGRAMME 716:** RENFORCEMENT DU CONTRÔLE EXTERNE DES MARCHÉS DES APPROVISIONNEMENTS ET DES SERVICES	18
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	19
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	19
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	20
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	21
2.3.	**PROGRAMME 717:** GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DES MARCHÉS PUBLICS	24
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	25
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	25
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	26
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	27
2.4.	**PROGRAMME 718:** RENFORCEMENT DU CONTRÖLE EXTERNE DES MARCHÉS DES INFRASTRUCTURES	45

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME 46

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME 46

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020 47

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020 48

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES 51

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE 52

3.2. LEÇONS APPRISES 54

3.3. PERSPECTIVES 54

NOTE EXPLICATIVE

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Dans le cadre de la mise en œuvre du DSCE, document de stratégie gouvernementale pour la période 2010-2020, Les défis majeurs dans le secteur des marchés publics ont porté sur :

- L'allègement des procédures de passation des marchés publics, dans le souci bien comprise raccourcir les délais tout en améliorant la qualité des attributions ;
- L'amélioration de la participation des citoyens et de la société civile dans la gestion des affaires publiques ;
- La mise en place d'une chaîne de contrôle rationnalisée et cohérente ;
- L'application la plus large de la clause de préférence nationale prévue dans le code des Marchés Publics ;
- La mise en œuvre des dispositifs participatifs et performants de collecte et de diffusion en temps réel des informations fiables et accessibles à tous sur l'exécution physico-financière des projets.

En dépit des performances enregistrées depuis la réforme entamée en 2011, l'année 2018 a été marqué par la publication d'un nouveau code des Marchés Publics et, des règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques. Les règles issues de cette réforme reposent sur les principes de liberté d'accès à la commande publique, d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures, d'efficience et d'intégrité dans le secteur des marchés publics.

- Les innovations impulsées par cette nouvelle réglementation portent sur :
- L'élargissement du champ d'application du Code ;
- La reconfiguration des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- La création des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics ;
- L'apparition de nouveaux types de marchés ;
- Le réaménagement des délais ;
- Le recadrage de la mission du MINMAP ;
- Une plus grande volonté de promouvoir les PME nationales, les organisations communautaires à la base et les organisations de la société civile, à travers les marchés réservés ;
- Le renforcement de l'assisse normative de la passation des marchés par voie électronique ;
- Une plus grande promotion de la gouvernance et de l'intégrité ;
- La consécration du Ministre chargé des Marchés Publics comme Autorité chargée des Marchés Publics.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

L'amélioration continue du système de passation et d'exécution des marchés publics a abouti courant juin 2018, à une nouvelle réforme illustrée par le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques et le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés publics. Ces derniers clarifient les

responsabilités des acteurs, l'indépendance du mécanisme de gestion des recours ainsi que la séparation des responsabilités en matière de réglementation, de contrôle et de passation des marchés publics. En particulier, les Maîtres d'ouvrage passent leurs marchés sans limitation de seuil, et le contrôle externe des marchés publics est exercé par le Ministère chargé des marchés publics. Le Code des marchés publics donne la possibilité au Maître d'ouvrage de confier à un Maître d'ouvrage Délégué exerçant en son nom et pour son compte, certaines de ses attributions. L'Autorité chargée des marchés publics à la charge d'organiser et de veiller au bon fonctionnement du système des marchés publics.
Plus précisément, le MINMAP :

En matière de passation des marchés publics *:*

· Participe à la maturation des projets ;
· Encadre la programmation des marchés publics ;
· Suit et contrôle la qualité de la passation des marchés ;
· Evalue les performances des acteurs de la passation des marchés (maîtres d'ouvrage, commissions, représentants du MINMAP, etc.) ;
· Assure la gestion du fichier des acteurs de la passation des marchés (commissions, soumissionnaires, cocontractants, maitre d'ouvrages) ;
· Assure la catégorisation des entreprises ;
· Ediction des mesures correctives en vue de l'amélioration de la passation des marchés ;
· Vulgarise les bonnes pratiques en matière de passation des marchés ;
· Vulgarise la passation des marchés par voie électronique ;
· Initie des actions de recherche-développement dans le domaine des marchés publics.
· Participe à l'examen des recours et des différends résultant de la passation.

En matière de contrôle de l'exécution des marchés publics, le MINMAP exerce le contrôle externe de l'exécution des marchés relevant du code ainsi que des entreprises publiques:

a) Contrôle externe de l'exécution des marchés publics :

· Vérifie à travers les contrôles inopinés, l'effectivité et la qualité des prestations réalisées et réceptionnées ;
· Vérifie après signature du marché, son adéquation avec le dossier d'appel d'offres, la décision d'attribution, et l'offre du co-contractant retenu ;
· Vérifie a posteriori, sur la base de tous les décomptes dont il reçoit copie, l'adéquation entre les prestations facturées, les paiements effectués et les prestations réalisées ;
· Signale au Chef de service, à l'Ingénieur du marché et/ou au Maître d'œuvre, les cas de manquements observés dans l'exécution des marchés ;
· Assiste en qualité d'observateur, aux recettes et réceptions techniques des prestations ;
· Reçoit une copie des décomptes provisoires et vise le décompte définitif pour les marchés de travaux ou la dernière facture pour les autres types de prestations.
· Contribue à l'alimentation de la banque de données sur les marchés publics ;

· Signale le cas échéant, à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics, les lacunes des acteurs des marchés publics nécessitant un renforcement des capacités ;

· Elabore des rapports semestriels et annuels sur la situation générale de l'exécution des marchés publics.

b) Contrôle externe de l'exécution des marchés des entreprises publiques :

· Procède avec le concours de ses services compétents, à des contrôles périodiques ou inopinés sur les marchés en cours d'exécution, en vue notamment de s'assurer du respect des clauses du marché et des règles de l'art ;

· Effectue des contrôles à posteriori pour analyser le bon comportement d'un ouvrage ou d'une fourniture sous garantie ;

· Adresse au conseil d'administration une copie de ses rapports périodiques sur le contrôle de l'exécution des marchés passés par les entreprises publiques ;

En tant qu'Autorité chargée des Marchés Publics

L'Autorité chargée des marchés publics est le Ministre chargé des Marchés Publics. Il organise et veille au bon fonctionnement du système des marchés publics. A ce titre il :

- Signe les textes d'application du code des marchés publics ;
- Prononce les sanctions des auteurs de mauvaises pratiques et des litiges résultants des marchés publics, ainsi que des désaccords entre les agents publics ;
- Dispose de pouvoirs en matière d'autorisation de procédures exceptionnelles ;
- Peut s'autosaisir pour sanctionner une procédure.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

De manière générale, l'année 2020 pour le MINMAP a été perçue comme une année bilan . Ceci à deux niveaux : au plan national, 2020, marque la dernière année de mise en œuvre du DSCE et l'élaboration d'une nouvelle politique de développement, notamment la Stratégie Nationale de Développement horizon 2030 (SND30). La validation de cette dernière entrainera inéluctablement la refonte du Cadre Stratégique des Programmes et activités du MINMAP.

De façon spécifique l'exécution a été influencée par l'apparition et l'expansion de la COVID19 apparue en Chine en fin d'année 2019 et qui s'est rapidement répandue à travers le monde. Il faut souligner que cette pandémie a entrainé une transformation des modes de travail au MINMAP, dans le strict respect des mesures de distanciation sociales édictées par le gouvernement : organisation des réunions et cérémonies en Visio –conférence et mise en place d'un système de rotation du personnel.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2020

Comme autres faits l’on peut noter la persistance des crises sécuritaires et humanitaires et la poursuite de la mise en œuvre des actions utiles à leurs résolutions.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 715

AMÉLIORATION DE L'ADMINISTRATION DU SYSTÈME DES MARCHÉS PUBLICS

Responsable du programme

PALDOU CHRISTOPHE

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le cadre logique programme 715***« AMELIORATION DE L'ADMINISTRATION DU SYSTÈME DES MARCHES PUBLICS »*** est composé de trois actions : organisation du système des marchés publics, *programmation des marchés publics*et *renforcement de la qualité du système des marchés publics*. Dans le cadre de ce programme, le MINMAP entend améliorer le système des marchés publics en portant le niveau de mise en œuvre du Code des marchés publics à un taux de 100%.

OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement du système	
Indicateur	Intitulé:	Taux des marchés passés dans le respect des plans de passation arrêtés
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	82.0 2019
	Valeur Cible Année cible:	95.0 2022
Indicateur	Intitulé:	Taux des marchés passés suivant la procédure de gré à gré
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	10.0 2019
	Valeur Cible Année cible:	10.0 2022
Indicateur	Intitulé:	Niveau de mise en place des organes du système des marchés publics
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	50.0 2019
	Valeur Cible Année cible:	100.0 2022
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: ORGANISATION DU SYSTÈME DES MARCHES PUBLICS Action 02: PROGRAMMATION DES MARCHÉS PUBLICS Action 03: RENFORCEMENT DE LA QUALITÉ DU SYSTÈME DES MARCHÉS PUBLICS	
DOTATIONS INITIALES	AE 2 972 341 199	CP 2 972 310 079
RESPONSABLE DU PROGRAMME	PALDOU CHRISTOPHE,	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du programme 715 en 2020 a été influencée par les éléments de contexte ci-après :

- La pandémie de la COVID19 ;
- La poursuite de l'opérationnalisation du système COLEPS (Cameroon Online e-Procurement System), résultant de la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- L'adoption d'une loi de finance rectificative.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

La performance globale du programme 715 se décline de la manière suivante :

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	- 87,9% marchés passés dans le respect des plans de passations ; - 9,7% marchés passés suivant la procédure de gré à gré.	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 2 924 879 098	CP 2 924 847 978
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 47 462 101	Ecart CP 47 462 101
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 828 437 347	CP 2 816 176 367
TAUX DE CONSOMMATION	96,7 %	96,28 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- Elaboration des textes dont l'application restait requise pour le bon fonctionnement du système des marchés publics notamment l'arrêté portant organisation et fonctionnement du comité chargé de l'examen des recours résultant des marchés publics, signé le 08 décembre 2020. - Finalisation et vulgarisation du nouveau cadre de rémunération des acteurs des marchés publics, à la faveur de la mise en œuvre de la phase pilote du paiement basé sur la performance (PBF). - Poursuite de l'élaboration des textes résiduels d'application du nouveau code des marchés publics. Notamment : · L'arrêté organisant la sous-traitance et fixant la liste des prestations éligibles à la sous-traitance ; · L'arrêté fixant les modalités d'exercice de la maîtrise d'ouvrage déléguée par une personne de droit privé, et enfin ; · L'arrêté fixant les règles applicables aux marchés des représentations diplomatiques du Cameroun à l'étranger. La création de dix (10) commissions internes de passation des marchés auprès des différents exécutifs régionaux récemment élus.	
PERSPECTIVES 2021	Il sera question dans les exercices futurs de poursuivre les actions majeures de ce programme et par la suite d'aligner son cadre logique avec la vision contenue dans le nouveau document de référence SND30	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

La performance détaillée du programme se décline de la manière suivante :

Action 01 ORGANISATION DU SYSTÈME DES MARCHES PUBLICS

- 1015 demandes d'autorisation de gré à gré traitées
- 161 demandes d'exécution des prestations de travaux en régie traitées
- 12 commissions et organes mis en place portant le nombre total à 633 ;
- Tous les textes ont été élaborés au cours de l'exercice 2019, parmi ceux-ci quatre (04) textes d'application du code des marchés publics ont été signés.
- 12 circulaires signées

OBJECTIF	Mettre en place des organes du système des marchés publics							
Indicateur	Intitulé:		Niveau de mise en place des organes prévus par le Code des Marchés Publics				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		60.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 567 934 659	1 567 903 539	1 554 654 793	1 554 623 673	1 404 614 288	1 404 553 308	99,99 %	90,34 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Mise en application du décret n°2018/366 portant Code des marchés publics ; - La persistance de la crise sanitaire due à la pandémie du COVID-19 ; - La persistance de la crise sécuritaire à l'Extrême Nord, au Sud-ouest et au Nord-Ouest du Cameroun qui a engendré l'allongement des délais contractuels de certains projets devant être exécutés dans les localités à risques.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Au contrôle a priori à travers ses cinq (05) commissions centrales de contrôle des marchés qui ont examiné 395 dossiers. - À l'élaboration des textes pour une application optimale du nouveau code des marchés publics. - À la finalisation du projet d'un nouveau texte organique, préparé sous les auspices du ministère de la fonction publique et de la réforme administrative ; - À la mise en place des organes de passation et de contrôle à priori des marchés publics prévus par le nouveau code.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- 1015 demandes d'autorisation de gré à gré traitées - 161 demandes d'exécution des prestations de travaux en régie traitées - 12 commissions et organes mis en place portant le nombre total à 633 ; - Tous les textes ont été élaborés au cours de l'exercice 2019, parmi ceux-ci quatre (04) textes d'application du code des marchés publics ont été signés. - 12 circulaires signées							

Perspectives 2021	Aligner le cadre stratégique à la nouvelle vision de développement SND30

Action 02 PROGRAMMATION DES MARCHÉS PUBLICS

L'atteinte des résultats de l'action a été possible grâce notamment :

- À la sensibilisation des Maîtres d'Ouvrages sur le caractère impératif de leur participation aux cConférences de programmation ;

À la production à date du Journal des es journaux de pProjets du BIP par le MINEPAT ; au suivi régulier des plans de passation des marchés et des relances permanentes des acteurs de la chaîne de passation des marchés.

OBJECTIF	Veiller à la programmation exhaustive des marchés publics							
Indicateur	Intitulé:		Taux des marchés publics programmés en cohérence aces les programmes d'actions des maîtres d'ouvrage				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		100.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		100.0				100	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	101 774 610	101 774 610	32 579 805	32 579 805	32 570 785	32 570 785	99,97 %	99,97 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le début de l'accompagnement des administrations à l'élaboration de leurs Plans de Ppassation des Marchés (PPM) et de leurs Jjournaux de pProgrammation des Mmarchés (JPM) et à la consolidation de ces plans et journaux au plan niveau national, par catégorie de MO/MOD. Comme toujours, il s'est agi d'élaborer les JPDM et les PPM de l'exercice budgétaire n en année n-1 avec pour objectif, le lancement des Appels d'Offres dès le mois de Janvier, la signature dès le mois d'avril de la quasi-totalité des marchés afin de consacrer les huit (08) mois restants de l'année à la phase d'exécution des marchés signés. La poursuite de l'opérationnalisation du système COLEPS (Cameroon Online e-Procurement System), résultant de la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, notamment la programmation et l'affichage la publication des marchés programmés en ligne.							

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Le suivi des opérations de passation et d'exécution des marchés au titre de l'exercice 2020 a permis d'enregistrer bon nombre de changements et de faits majeurs, notamment la passation de 553 marchés suivant la procédure de gré à gré, soit un taux de 8,4% ; l'annulation de 567 projets, parmi lesquels 184 dans les Départements Ministériels et Projets/Programmes suite à l'ordonnance présidentielle n°2020/001 du 03 juin 2020 portant ajustement budgétaire et à la pandémie du Covid-19 ; le report de 132 projets pour l'exercice 2021 ; l'infructuosité sans relance de 70 appels d'offres ; la forclusion de crédits de 31 projets ; la résiliation de 07 marchés principalement suite à un constat de carence ; - Au titre de l'exercice 2020, 5 663 marchés sur 6 591 attendus ont été contractualisés, soit un taux de signature de 85,9% contre 82,7% en 2019. Le taux de réception des prestations passe de 50,7% en 2019 à 62,7% ; - L'actualisation de la programmation des marchés au titre de l'exercice 2020 présente pour l'ensemble des MO/MOD régis par le Code des Marchés Publics, un portefeuille de 6 594 marchés, correspondant à 5 344 DAO, d'un montant total de 525 627 734 760 FCFA ; - 7 201 6 896 marchés ont été identifiés et entièrement programmés de manière anticipée durant la période du 18 14au 21 18décembre 2018 2020pour un montant global de 1 132 485 128 542 FCFA 499.017.478.978 FCfa ; - - Le plan de charge des a part revenant aux cCommissions Ccentrales de Ccontrôle des Marchés (CCCM) était de 217 352marchés, pour un montant global de 785 165 842 776 ;; - Production et publication des Journaux de pProgrammation et des Plans de Passationdes Marchés Production d'un document de statistiques de synthèse
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'atteinte des résultats de l'action a été possible grâce notamment : - À la sensibilisation des Maîtres d'Ouvrages sur le caractère impératif de leur participation aux cConférences de programmation ; - À la production à date du Journal des es journaux de pProjets du BIP par le MINEPAT ; au suivi régulier des plans de passation des marchés et des relances permanentes des acteurs de la chaîne de passation des marchés.
Perspectives 2021	Avec la signature du Décret n°202018/36655du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des Entreprises Publiquesportant Code des Marchés Publics., i Il s'agira dorénavant de consolider les Plans de Passation élaborés par les MO/MOD les Entreprises Publiques ; de s'assurer plus que par le passé du respect desdits plans ainsi élaborés

Action 03 RENFORCEMENT DE LA QUALITÉ DU SYSTÈME DES MARCHÉS PUBLICS

- L'organisation des sessions du CERD et la sanction des propositions qui en découlent. L'examen d'une centaine de demandes de levée de suspension.
- La suspension temporaire d'une soixantaine d'entreprises.
- Quatre (04) magistrats municipaux, convaincus d'atteintes graves et répétées à la règlementation des marchés publics ont été suspendus de leurs fonctions de maîtres d'ouvrage

OBJECTIF	Assurer la bonne attribution des Marchés Publics							
Indicateur	Intitulé:		Taux (%) des marchés passés sans recours fondés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		99.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		100.0				ND	
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 302 631 930	1 302 631 930	1 337 644 500	1 337 644 500	1 337 257 274	1 337 257 274	99,97 %	99,97 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La poursuite de la mise en œuvre des mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, notamment en matière de contrôle à priori de la passation des marchés et de la gestion des recours qui, comme par le passé continuent à être traités par le MINMAP en attendant la mise en place effective du Comité d'Examen des Recours prévu par les nouvelles dispositions.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Les sessions du CERD ont donné lieu au traitement de 328 **dossiers** dont **16 demandes** d'arbitrage et 220 recours dont 34 se sont avérés fondés. - Une mission de contrôle de la passation des marchés publics auprès des autorités contractantes et des commissions de passation des marchés publics - Le renforcement de la lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques dans les marchés publics à travers l'intensification des activités de la cellule y dédiée, qui a procédé systématiquement à des investigations à la suite des dénonciations écrites ou orales aussi bien au niveau de la passation que dans la phase d'exécution des marchés publics - Le renforcement des capacités des personnels du MINMAP sur le nouveau cadre règlementaire en liaison avec l'agence de régulation des marchés publics. Dans ce cadre, près de 700 responsables et cadres ont été formés.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- L'organisation des sessions du CERD et la sanction des propositions qui en découlent. - L'examen d'une centaine de demandes de levée de suspension. - La suspension temporaire d'une soixantaine d'entreprises. - Quatre (04) magistrats municipaux, convaincus d'atteintes graves et répétées à la règlementation des marchés publics ont été suspendus de leurs fonctions de maîtres d'ouvrage							
Perspectives 2021	- Vulgarisation du nouveau Code auprès des acteurs des Marchés Publics ; - Accentuation du renforcement des capacités du personnel suivant la nouvelle architecture et les missions du MINMAP.							

2020
RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 716

RENFORCEMENT DU CONTRÔLE EXTERNE DES MARCHÉS DES APPROVISIONNEMENTS ET DES SERVICES

Responsable du programme

NJEMBELEKOUM GUSTAVE AUGUSTE

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Dans le cadre de ce programme, les actions du MINMAP porteront notamment sur l'évaluation de l'exécution physique et financière des marchés passés et sur le renforcement du contrôle de l'exécution des marchés publics. L'objectif recherché étant l'exécution des prestations conformément aux clauses contractuelles afin de garantir la qualité des prestations livrées.

OBJECTIF	Veillez à l'effectivité et à l'exécution des marchés des services et approvisionnements généraux	
Indicateur	Intitulé:	taux (%) des marchés d'approvisionnement controlés
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	90.0 2019
	Valeur Cible Année cible:	100.0 2022
Indicateur	Intitulé:	Taux (%) de marchés d'approvisionnement et services abandonnés
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	4.0 2019
	Valeur Cible Année cible:	0.0 2022
Indicateur	Intitulé:	Taux (%) des marchés d'approvisionnement et services fictifs
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	0.0 2019
	Valeur Cible Année cible:	0.0 2022
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: CONTRÖLE DE LA PASSATION DES MARCHES DES APPROVISIONNEMENTS ET DES SERVICES Action 02: CONTRÔLE EXTERNE DE L'EXÉCUTION DES MARCHES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES	
DOTATIONS INITIALES	AE 2 541 485 775	CP 2 541 485 775
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NJEMBELEKOUM GUSTAVE AUGUSTE,	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

De manière générale, l'année 2020 est apparue comme une année transitoire dans l'exécution des activités du MINMAP. A cet égard, la mise en œuvre du programme 716 en 2020 a été influencée par les éléments de contexte ci-après :

- La poursuite de l'implémentation de la nouvelle architecture institutionnelle du système des marchés publics ;
- La réorganisation des services en interne en attendant la sanction du nouveau texte organique du MINMAP ;
- Le début de l'implémentation des Décrets N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Entreprises Publiques et celui du Décret 2020/366 du 20 juin 2018,

portant code des Marchés Publics ;

- La surpression du visa préalable avant paiement sur les décomptes intermédiaires ;
- L'exécution des prestations relatives au Plan d'Urgence Triennal (PLANUT), à la préparation de la Coupe d'Afrique des Nations et aux Grands Projets Structurants.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

La performance globale du programme 716 se décline de la manière suivante :

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	- **71,4% marchés contrôlés ;** - **0.9% marchés abandonnés ;** - **Aucun marché fictif ;**	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 1 958 430 004	CP 1 958 430 004
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 583 055 771	Ecart CP 583 055 771
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1 656 472 776	CP 1 626 212 780
TAUX DE CONSOMMATION	84,58 %	83,04 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	544 documents de paiements d'un montant global de 213 654 439 162 FCFA, ont été traités, représentant 29,6% du montant des marchés contrôlés. Parmi ces documents de paiements traités, 431 d'un montant de 188 876 555 695 FCFA ont reçu le visa préalable du MINMAP, soit 79,2 %, tandis que 113 d'un montant de 24 748 047 456 FCFA (20,8%) ont été rejetés pour diverses raisons. 1835 marchés contrôlés d'un montant TTC de 6 342 921 634 640 FCFA contrôlés en 2020 ; **Pour le plan d'urgence, 279** marchés d'un montant **TTC** de **507 830 872 645FCFA** ont été contrôlés en 2020 ; Pour la CAN 78 marchés d'un montant TTC de 71 096 936 601 FCFA sont contrôlés Pour les projets des autoroutes Douala – Yaoundé et Yaoundé – Nsimalen : 10 marchés contrôlés d'un montant TTC de 417 683 314 251 FCFA en 2020 des pénalités de retard d'un montant global de 305 299 355 FCFA et des redressements d'un montant global de 10 852 342 FCFA ont été appliquées sur certains documents traités**.**	
PERSPECTIVES 2021	Pour améliorer le contrôle des prestations et des procédures, il est envisagé les actions suivantes : - Intensification des missions de contrôle de passation et de l'exécution des prestations ; - Mise en place d'une assistance technique pour le renforcement des capacités ; - Acquisition des moyens logistiques supplémentaires ; - Acquisition d'un équipement minimum pour le contrôle.	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

La performance détaillée du programme se décline de la minière suivante :

Action 01 CONTRÖLE DE LA PASSATION DES MARCHES DES APPROVISIONNEMENTS ET DES SERVICES

Plusieurs redressements de procédure effectués permettant de réduire le nombre de nombre de recours fondés

OBJECTIF	Améliorer le niveau d'exécution des marchés d'approvisionnement et service							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapport de suivi produit annuellement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		2.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		4.0				50%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 049 385 029	2 049 385 029	1 463 587 078	1 463 587 078	1 398 571 368	1 392 101 368	95,55 %	95,12 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Non transmission systématique des documents de procédure ainsi que des rapports périodiques relatifs à la passation et à l'exécution des marchés							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Missions dépêchées auprès des acteurs de la passation des marchés que sont les Commissions de Passation des Marchés (CPM) et les Structures qui tiennent lieu de SIGAMP ; - Analyse des liasses documentaires transmis							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Plusieurs redressements de procédure effectués permettant de réduire le nombre de recours fondés							
Perspectives 2021	Il s'agira de multiplier les missions sur le terrain afin de redresser le cas échant, les procédures viciées et améliorer le dispositif des points focaux							

Action 02 CONTRÔLE EXTERNE DE L'EXÉCUTION DES MARCHES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES

Concernant le contrôle sur le terrain, grâce aux descentes effectuées, nous avons obtenu en général, outre la dissuasion et la répression, les résultats ci-après :

1. Augmentation du taux d'exécution des prestations ; grâce au renforcement du contrôle effectué sur le terrain par les services compétents du MINMAP ;
2. Disparition des marchés fictifs sur le terrain, grâce aux descentes effectuées par les brigades de contrôles du MINMAP. Ces résultats qui restent à améliorer ont été obtenus dans un contexte de travail marqué par plusieurs difficultés rencontrées par les contrôleurs au bureau et sur le terrain :

- 1 370 marchés des Approvisionnements et des Services d'un montant TTC de 938 580 620 665 FCFA ont fait l'objet d'un contrôle ;
- 377 documents de paiements d'un montant global de 30 006 289 082 FCFA ont été traités ;
- Sur 377 documents de paiement traités, 215 d'un montant de 22 573 843 910 FCFA ont reçu le visa, soit 75%, tandis que 152 d'un montant de 7 418 871 145 FCFA ont été rejetés, soit 25% pour diverses raisons évoquées plus haut ;
- 731 260 606 FCFA correspondant aux pénalités de retard et reversées dans le Compte d'Affectation Spéciale (CAS) ont été prélevés. Aucune réfraction n'a été opérée.

OBJECTIF	Assurer la bonne exécution des marchés d'approvionnement dans le respect des dispositions contractuelles							
Indicateur	Intitulé:		Taux des marchés exécutés dans le respect des spécifications techniques				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		80.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		95.0				58.6%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		55.67%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	492 100 746	492 100 746	494 842 926	494 842 926	257 901 408	234 111 412	52,4 %	47,31 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Exécution des marchés passés durant l'exercice 2020 et devant faire l'objet d'un contrôle ; - Suivi des marchés passés en 2017, 2018, 2019							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Il a été déployé entre mars et juillet, une série de missions de collecte et d'exploitation des marchés passés en 2017, 2018, 2019 et 2020 auprès des MO (Ministère, Établissements Publics et CTD). Il s'est agi du : - CONTRÔLE LORS DES MISSIONS REGULIERES - CONTRÔLE LORS DES MISSIONS INOPINEES.							

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Concernant le contrôle sur le terrain, grâce aux descentes effectuées, nous avons obtenu en général, outre la dissuasion et la répression, les résultats ci-après : 1. Augmentation du taux d'exécution des prestations ; grâce au renforcement du contrôle effectué sur le terrain par les services compétents du MINMAP ; 2. Disparition des marchés fictifs sur le terrain, grâce aux descentes effectuées par les brigades de contrôles du MINMAP. Ces résultats qui restent à améliorer ont été obtenus dans un contexte de travail marqué par plusieurs difficultés rencontrées par les contrôleurs au bureau et sur le terrain : - 1 370 marchés des Approvisionnements et des Services d'un montant TTC de 938 580 620 665 FCFA ont fait l'objet d'un contrôle ; - 377 documents de paiements d'un montant global de 30 006 289 082 FCFA ont été traités ; - Sur 377 documents de paiement traités, 215 d'un montant de 22 573 843 910 FCFA ont reçu le visa, soit 75%, tandis que 152 d'un montant de 7 418 871 145 FCFA ont été rejetés, soit 25% pour diverses raisons évoquées plus haut ; - 731 260 606 FCFA correspondant aux pénalités de retard et reversées dans le Compte d'Affectation Spéciale (CAS) ont été prélevés. Aucune réfraction n'a été opérée.
Perspectives 2021	Parmi les perspectives, dont la liste est loin d'être exhaustive, nous avons : - Le Renforcement des capacités du personnel et des moyens logistiques pour effectuer des contrôles hors de la ville de Yaoundé ; - L'organisation des missions de collecte et d'exploitation des documents de marchés auprès des MO (Ministère, Établissements Publics et CTD). - Le Renforcement des capacités matérielles en vue de lutter contre les Insuffisances des moyens matériels (ordinateurs, imprimantes, copieurs…), obligeant les responsables à effectuer des navettes pour obtenir un résultat sur un temps relativement long. Cette situation alourdit le travail qui est parfois médiocre, du fait des conditions.

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 717

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DES MARCHÉS PUBLICS

Responsable du programme

AKO TAKEM CHANCEL

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Conscient de ses missions d'organisation et du bon fonctionnement du système des marchés publics, le MINMAP entend mettre en œuvre à travers le programme 717 validées par le Parlement, un ensemble d'actions permettant de résorber progressivement les déficits relevés et d'améliorer le cadre et les conditions de travail.

OBJECTIF	Améliorer la performance des services	
Indicateur	Intitulé:	Taux (%) de réalisation ds activités budgétisées
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	66.0 2019
	Valeur Cible Année cible:	90.0 2022
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01:	SUPERVISION, COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES
	Action 02:	GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE
	Action 03:	ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION
	Action 04:	CONSEIL JURIDIQUE
	Action 05:	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE
	Action 06:	DEVELOPPEMENT DES TIC
	Action 07:	AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL
	Action 08:	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
	Action 09:	CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE
	Action 10:	COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE
	Action 11:	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES
DOTATIONS INITIALES	AE 6 572 141 553	CP 6 530 537 946
RESPONSABLE DU PROGRAMME	AKO TAKEM CHANCEL,	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Au cours de l'exercice 2020, la mise en œuvre du programme 717 s'est effectuée dans un contexte marqué par :

- La poursuite de la lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques dans les marchés publics ;
- La poursuite de l'opérationnalisation de la phase I du projet e-procurement ;
- La gestion de la pandémie de la COVID-19 au Cameroun.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

La performance globale du programme 717 se décline de la manière suivante :

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	- Construction des Services déconcentrés du MINMAP (06 DR et 09 DD en cours de construction ou de finalisation) ; - Aménagement du bâtiment B des services centraux du MINMAP ; - Construction d'un forage avec château d'eau et connexion de la DR-Adamaoua au réseau ENEO ; - Paiement des primes des personnels effectués ; - Cadre de travail amélioré par l'acquisition du matériel de bureau et du matériel roulant (Services Centraux et Déconcentrés) ; - Acquisition de bureaux pour le personnel (Paierie spécialisée et structures du MINMAP) - Aménagement de la salle serveurs pour la plateforme COLEPS ; - Mise sur pied d'une mutuelle des personnels du MINMAP.	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 6 572 141 553	CP 6 530 537 946
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 0	Ecart CP 0
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 5 887 526 202	CP 4 735 074 922
TAUX DE CONSOMMATION	89,58 %	72,5 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Ce résultat est rendu possible grâce à l'organisation régulière ; - Des réunions de coordination (avec les responsables des services centraux et déconcentrés) - Des missions de suivi des activités des services déconcentrés. - De la supervision, la coordination et la tenue des comités et Groupes de Travail (PPBS, archives, CERD ;e-procurement, Site Web, formation et stages, assainissement, AGIS)	
PERSPECTIVES 2021	- Continuer à doter les services en matériels et mobiliers de bureau, en matériels informatiques, en groupes électrogènes et en véhicules ; - Poursuivre le programme de construction des locaux devant abriter les services déconcentrés ; - Anticiper et diligenter le traitement des primes des personnels du MINMAP et des indemnités des membres des Commissions Centrales de Contrôles des Marchés Publics ; - Poursuivre l'opérationnalisation de la phase I du projet e-procurement et l'amorce de sa phase II ; - Poursuivre et intensifier les activités de lutte contre la corruption ; - Rendre opérationnels les bureaux acquis au bénéfice des services centraux du MINMAP et de la Paierie spécialisée ; - Rendre effective le fonctionnement de la Mutuelle des Personnels du MINMAPK ; - Multiplier les missios de contrôle de la passation et de l'exécution des marchés publics conformément à la feuille de route MINMAP.	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

La performance détaillée du programme se décline de la manière suivante :

Action 01 SUPERVISION, COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES

Décision du MINDEL/MINMAP mettant sur pied le Groupe de travail chargé de l'élaboration des textes d'application du Code des marchés publics.

OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures							
Indicateur	Intitulé:		Niveau de mise en œuvre du dispositif de pilotage axé sur la performance				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		85.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		100.0				100	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	402 546 313	402 546 313	500 102 007	500 102 007	495 020 557	495 020 557	72,51 %	72,51 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- La poursuite de la supervision de la lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques dans les marchés publics - La supervision de la poursuite de l'opérationnalisation du projet e-procurement ; - La gestion de la pandémie de la COVID-19.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Supervision générale des services, avec la production du rapport sur la Supervision générale du fonctionnement des services ; - Coordination des services, avec la production d'un rapport sur ladite coordination des services ; - Signature de l'arrêté portant organisation et fonctionnement du Comité chargé de l'Examen des Recours résultants des marchés publics (CER) ; - Signature du texte portant création de dix (10) Commissions Internes de Passation des Marchés placées près des Régions ; - Signature de la Lettre-circulaire relative aux panneaux d'identification des marchés d'infrastructure en cours d'exécution ; - Visite des chantiers relatifs à la réalisation des projets structurants sur toute l'étendue du territoire.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Décision du MINDEL/MINMAP mettant sur pied le Groupe de travail chargé de l'élaboration des textes d'application du Code des marchés publics.							
Perspectives 2021	Poursuite et renforcement de la supervision et de la coordination stratégique au ministère à travers le renforcement des missions d'inspections, de contrôle d'enquêtes et de suivi.							

Action 02 GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE

- Probmis Antilope SIGIPES, EDIT DATA et SYSTAC Fonctionnels ;
- Paiement des indemnités de session des comités ;
- Paiement des indemnités dues aux personnels du MINMAP ;
- Équipement GPS et surveillance des véhicules du MINMAP par Géolocalisation (GPS) effectif ;
- Paiement de la facture relative à la Redevance CAMTEL ;
- Paiement prestation de gardiennage non effectif
- Abonnement journaux annuels (Cameroon Tribune, Action, etc) ;
- Conférence annuelle des responsables des services centraux et déconcentrés ;
- Gestion des parkings non effectif : absences de factures SITRAM ;
- Participation aux foires et autres : participation à PROMOTE ;
- Entretien du parc automobile du MINMAP (flotte DAG) ;
- Respect de procédures consacrées dans l'exécution du Budget ;
- Paiement partielle des Arriérés des Indemnités des membres des CPM, mise à disposition difficile des fonds par le MINFI ;
- Suivi de l'exécution du budget programme : Rapport de suivi élaboré ;
- Publication des avis d'appel d'offres : Les lettres de transmission des AAO à la SOPECAM signées du MINDEL
- Nettoyage et entretien des bâtiments (CLEAN INDUSTRY) : Absence de provision pour le paiement ;
- Apurement totale des arriérés des indemnités des CPM pour les exercices 2014 et 2015.

OBJECTIF	Assurer la bonne exécution financière des programmes							
Indicateur	Intitulé:		Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		3.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		3.0				100	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		3					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	4 521 277 249	4 482 873 369	4 396 501 253	4 358 097 373	4 371 115 190	3 228 573 160	99,42 %	74,08 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Poursuite de la mise en œuvre du budget programme ; - Actualisation des programmes et actions ; désignation des contrôleurs de gestion et des responsables d'actions.							

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Règlement des dettes et arriérés ; - Suivi de l'exécution du budget programme ; - Dépenses Communes de fonctionnement et de Reserve Logistique d'Appui ; - Traitement (hors salaire) des personnels du MINMAP Gestion des indemnités et primes des personnels du MINMAP ; - Gestion des Comités mis en place au MINMAP ; - Gestion des applications métiers du budget (PROBMIS, EDIT, DATA et SYSTAC).
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Probmis Antilope SIGIPES, EDIT DATA et SYSTAC Fonctionnels ; - Paiement des indemnités de session des comités ; - Paiement des indemnités dues aux personnels du MINMAP ; - Équipement GPS et surveillance des véhicules du MINMAP par Géolocalisation (GPS) effectif ; - Paiement de la facture relative à la Redevance CAMTEL ; - Paiement prestation de gardiennage non effectif - Abonnement journaux annuels (Cameroon Tribune, Action, etc) ; - Conférence annuelle des responsables des services centraux et déconcentrés ; - Gestion des parkings non effectif : absences de factures SITRAM ; - Participation aux foires et autres : participation à PROMOTE ; - Entretien du parc automobile du MINMAP (flotte DAG) ; - Respect de procédures consacrées dans l'exécution du Budget ; - Paiement partielle des Arriérés des Indemnités des membres des CPM, mise à disposition difficile des fonds par le MINFI ; - Suivi de l'exécution du budget programme : Rapport de suivi élaboré ; - Publication des avis d'appel d'offres : Les lettres de transmission des AAO à la SOPECAM signées du MINDEL - Nettoyage et entretien des bâtiments (CLEAN INDUSTRY) : Absence de provision pour le paiement ; - Apurement totale des arriérés des indemnités des CPM pour les exercices 2014 et 2015.
Perspectives 2021	- Connexion PROBMIS plus fluide et communication rapide des mises à jour des applications, nouveaux postes de travail nécessaire ; - Gestion des comités mis en place au MINMAP, nécessité de Transmission des états physiques, feuille de présence et rapport à la DAG pour élaboration des décisions de paiement suivant la réglementation ; - Traitement (hors salaire) des personnels du MINMAP : Mise à disposition dans les temps des effectifs du personnel MINMAP par la SDP - Recrutement d'un agent occasionnel responsable uniquement de la gestion des parkings ; - Le traitement des dossiers dans la procédure de d'exécution des dépenses ne doit concerner que les acteurs de la chaine (Ordonnateur- personnel DAG/SDB- CFC-Comptabilité Matière). - Vulgariser les outils de gestion du budget programme et implication d'avantage de tous les responsables d'action.

Action 03 ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION

- Revue des programmes 2021-2024 disponible ;
- CDMT 2021-2023 disponible ;
- RAP 2019 disponible ; PPA 2021 disponible.

OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense du MINMAP							
Indicateur	Intitulé:		documents de planification et de programmation financière produits annuellement dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		4.0				100	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		4					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	3 983 480	3 983 480	6 535 454	6 535 454	653 000	653 000	99,92 %	99,92 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La consolidation des programmes supports au sein des administrations publiques suite aux recommandations du CIEP ;							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Elaboration de la revue des programmes de l'exercice 2020-2024 ; - Actualisation des CDMTs2021-2023 ; - Élaboration du RAP 2019 ; - Elaboration PPA 2021 ;							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Revue des programmes 2021-2024 disponible ; - CDMT 2021-2023 disponible ; - RAP 2019 disponible ; PPA 2021 disponible.							
Perspectives 2021	RAS							

Action 04 CONSEIL JURIDIQUE

Au plan réglementaire, l'activité menée a porté sur la poursuite de la codification du cadre d'exercice des activités du secteur des marchés, la poursuite de la mise en place des commissions de passation des marchés, l'élaboration et/ou la mise en forme des actes réglementaires relatifs à la passation des marchés par voie électronique ainsi que de plusieurs documents contractuels conclus entre le MINMAP et certains cocontractants.
Dans le domaine des requêtes et du contentieux, on note la réorganisation du comité des recours et des différends. L'élaboration des fichiers des contrats résiliés et des entreprises sanctionnées

OBJECTIF	Veiller au respect de lois et engagements et à la représentation du MINMAP en justice							
Indicateur	Intitulé:		Nombre projets de texte et de mémoire en défense élaborés par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		2.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		4.0				75	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		3					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	39 305 951	39 305 951	39 305 951	39 305 951	39 299 987	39 299 987	99,98 %	99,98 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Cadre d'exercice des activités du secteur des marchés publics codifié ; - Commissions de passation des marchés mises en place ; Actes réglementaires relatifs à l'organisation des activités au niveau de certains services élaborés, et actes contractuels conclus entre le MINMAP et certains cocontractants.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Elaboration du cadre réglementaire de passation des marchés par voie électronique ; - Instruction des requêtes et recours administratifs avec la production d'un rapport d'instruction annuel ; - Elaboration de la loi sur la passation électronique des marchés ;							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Au plan réglementaire, l'activité menée a porté sur la poursuite de la codification du cadre d'exercice des activités du secteur des marchés, la poursuite de la mise en place des commissions de passation des marchés, l'élaboration et/ou la mise en forme des actes réglementaires relatifs à la passation des marchés par voie électronique ainsi que de plusieurs documents contractuels conclus entre le MINMAP et certains cocontractants. Dans le domaine des requêtes et du contentieux, on note la réorganisation du comité des recours et des différends. L'élaboration des fichiers des contrats résiliés et des entreprises sanctionnées							
Perspectives 2021	Poursuivre la coordination technique de l'élaboration des textes d'application du Nouveau Code des marchés publics							

Action 05 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE

En ce qui concerne cette action, le MINMAP a procédé à :

- La poursuite de la collecte régulière des données statistiques à travers les Commissions de passation des marchés publics, des autorités contractantes, des brigades de contrôle des marchés publics, de la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) et du quotidien Cameroun-Tribune ;
- Le MINMAP a produit 03 rapports trimestriels des statistiques la rédaction et la production du recueil de statistiques sur les marchés publics passés en 2020.

OBJECTIF	Produire et mettre à disposition des statistiques sur les marchés publics							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports statistiques produits annuellement au Ministère				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		3.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		4.0				75	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		3					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	30 446 337	30 446 337	30 821 157	30 821 157	30 820 277	30 820 277	100 %	100 %

Action 06 DEVELOPPEMENT DES TIC

- 6448 projets ont été programmés et sont visibles sur la plateforme COLEPS, avec possibilité de télécharger les plans de passation des marchés qui en sont issus.
- 200 avis d'appel d'offres ont fait l'objet de publication sur la plateforme en 2020 et sont également visibles sur le site www.marchespublics.cm et www.publicscontract.cm avec possibilité de télécharger les dossiers d'appels d'offres y relatifs ;
- Vingt-cinq marchés attribués en ligne sur 100 attendus ;
- Le projet de convention de la phase 2 du projet e-procurement élaboré et validé ;
- Le rapport sur l'étude de la mise en place d'un site backup du système COLEPS disponible ;
- Site web actualisé ;
- 618 Acteurs (personnels des MO/MOD, membres des CIPM, soumissionnaires et personnels du
MINMAP) formés à l'utilisation de COLEPS;
- 70% des cinquante (50) MO pilotes ont acquis la logistique nécessaire à la passation en ligne des marchés ;
- Le module de programmation actualisé sur COLEPS ;
- Le rapport final sur l'IRR sur la passation en ligne disponible ;
- Le rapport de l'étude sur la mise en œuvre du call center disponible.

OBJECTIF	Elaborer et mettre en œuvre la stratégie du développement des TIC							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		40.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		60.0				91.66	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		55					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	273 435 037	273 205 390	322 895 313	322 665 666	321 978 924	321 578 924	99,71 %	99,65 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte de mise en œuvre de l'action ici est marqué par plusieurs aspects. Il s'agit de : - Le développement de l'administration électronique ; - La poursuite de la coopération entre le Cameroun et la Corée du Sud pour la dématérialisation des procédures de passation des marchés dont les premiers textes ont été signés. Il s'agit notamment de : a) Décret n°2020/001 du 05 janvier 2018 portant création d'une plateforme de dématérialisation dans le cadre des marchés publics et fixant ses règles d'application ; b) Décret n° 2020/002 du 05 janvier 2018 fixant les conditions et modalités de passation des marchés publics par voie électronique au Cameroun. Outre ces textes du premier ministre, chef du gouvernement, deux arrêtés ont été signés par le ministre en charge des marchés publics. Il s'agit : c) De l'arrêté fixant les seuils et les types de marchés pouvant faire l'objet de passation par voie électronique au titre de l'exercice 2020 d) De l'arrêté fixant la liste des actes et documents à publier obligatoirement sur la plateforme de							

	dématérialisation des marchés publics au titre de l'exercice 2020 ; e) De l'arrêté mettant en vigueur la charte d'utilisation de la plateforme de dématérialisation des marchés publics ; f) De la décision fixant la liste des maîtres d'ouvrage pilote pour la passation des marchés publics par voie électronique au titre de l'exercice 2021.
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- 80% des activités du MINMAP diffusé sur le site Web ; - L'application COLEPS mis à jour à travers son module programmation et disponible à l'adresse http://marchespublics.cm; - 50 maitres d'ouvrages accompagnés sur toutes les opérations de passation en ligne des marchés publics via COLEPS - L'étude sur la mise en place d'un call center pour le système COLEPS élaborée et validée ; - La formation des acteurs du système des marchés publics (MO/MOD, commissions de Passation des marchés publics, soumissionnaires, personnels du MINMAP) à l'utilisation de COLEPS ; - L'Initiative à Résultat Rapide (IRR) sur la passation en ligne via COLEPS auprès des 50 Maitres d'Ouvrage pilotes ; - Le projet de convention de la phase 2 du projet e-procurement élaboré et transmis à l'ambassade de Corée du Sud pour signature ; - Matériels et outils acquis pour la maintenance informatique au MINMAP.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- 6448 projets ont été programmés et sont visibles sur la plateforme COLEPS, avec possibilité de télécharger les plans de passation des marchés qui en sont issus. - 200 avis d'appel d'offres ont fait l'objet de publication sur la plateforme en 2020 et sont également visibles sur le site www.marchespublics.cm et www.publicscontract.cm avec possibilité de télécharger les dossiers d'appels d'offres y relatifs ; - Vingt-cinq marchés attribués en ligne sur 100 attendus ; - Le projet de convention de la phase 2 du projet e-procurement élaboré et validé ; - Le rapport sur l'étude de la mise en place d'un site backup du système COLEPS disponible ; - Site web actualisé ; - 618 Acteurs (personnels des MO/MOD, membres des CIPM, soumissionnaires et personnels du MINMAP) formés à l'utilisation de COLEPS; - 70% des cinquante (50) MO pilotes ont acquis la logistique nécessaire à la passation en ligne des marchés ; - Le module de programmation actualisé sur COLEPS ; - Le rapport final sur l'IRR sur la passation en ligne disponible ; - Le rapport de l'étude sur la mise en œuvre du call center disponible.
Perspectives 2021	- Finaliser l'application de gestion électronique du courrier et des documents au MINMAP ; - Poursuivre l'accompagnement des MO/MOD à la passation en ligne des marchés publics ; - Poursuivre et finaliser la mise en place d'un réseau informatique unifié dans les bâtiments A et B du Ministère ainsi que dans les services déconcentrés ; - Poursuivre les activités de mise en œuvre des phases 2 et 3 du projet e-procurement ; - Poursuivre la formation des acteurs de la chaine des marchés publics à l'utilisation de COLEPS - Mettre en place une unité de gestion du projet e-procurement ; - Assurer la maintenance évolutive et corrective du système COLEPS ; - Mettre en œuvre le site backup de l'infrastructure du système COLEPS

Action 07 AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL

- Travaux de réfection de la toiture de la Délégation régionale du Nord-Ouest ;
- Maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la Délégation Départementale des marchés publics du Mayo Sava **(Phase 1);**
- Travaux de réfection de la toiture de la Délégation départementale des marchés publics du Mayo Sava **(Phase 1)** ;
- Travaux de construction de la Délégation Départementale des marchés publics du Noun **(Phase 2)** ;
- Maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la Délégation Départementale des marchés publics du Noun **(Phase 2)** ;
- Travaux de construction de la Délégation Départementale des marchés publics de la Lékié **(Phase 2);**
- Maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la Délégation Départementale des marchés publics de la Lékié **(Phase 2);**
- Maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la Délégation Départementale des marchés publics du Dja et Lobo **(Phase 2);**
- Travaux de construction de la Délégation Départementale des marchés publics du Dja et Lobo **(Phase 2);**
- Travaux de construction de la Délégation régionale des marchés publics de l'Ouest **(Phase 2)** ;
- Maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la Délégation régionale des marchés publics de l'Ouest **(Phase 2)** ;
- Travaux de construction de la Délégation régionale des marchés publics de l'Extrême Nord **(Phase 2);**
- Maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la Délégation régionale des marchés publics de l'Extrême Nord **(Phase 2)** ;
- Travaux de construction de la Délégation régionale des marchés publics du Sud-Ouest **(Phase 2);**
- Maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la Délégation régionale des marchés publics du Sud-Ouest **(Phase 2);**
- Règlement impayé Maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la Délégation régionale des marchés publics du Sud **(Phase 2);**
- Avenant pour prestations supplémentaires de la Délégation régionale des marchés publics du Sud (**Phase 2**) ;
- Apurement de la dette flottante sur travaux de construction des délégations régionales et départementales ;
- Acquisition d'une voiture Berline pour MINDEL ;
- Acquisition d'un Prado VX pour le Secrétaire Général.

OBJECTIF	Doter les services des infrastructures et équipement adéquats							
Indicateur	Intitulé:		Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixe				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		35.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		65.0				88.12	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		55					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	830 000 000	830 000 000	830 000 000	830 000 000	253 382 719	253 382 719	30,53 %	30,53 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Mise en place et équipement des structures du Ministère des Marchés Publics							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Aménagement des bâtiments et sécurisation ; - Equipement, entretien et maintenance des bâtiments et équipements du MINMAP ; - Poursuite du projet de construction de l'immeuble siège du MINMAP ; - Construction des délégations régionales et départementales du MINMAP ; - Acquisition du Matériel et des équipements informatiques et divers ; - Acquisition de matériel roulant.							

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Travaux de réfection de la toiture de la Délégation régionale du Nord-Ouest ; - Maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la Délégation Départementale des marchés publics du Mayo Sava **(Phase 1);** - Travaux de réfection de la toiture de la Délégation départementale des marchés publics du Mayo Sava **(Phase 1)** ; - Travaux de construction de la Délégation Départementale des marchés publics du Noun **(Phase 2)** ; - Maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la Délégation Départementale des marchés publics du Noun **(Phase 2)** ; - Travaux de construction de la Délégation Départementale des marchés publics de la Lékié **(Phase 2);** - Maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la Délégation Départementale des marchés publics de la Lékié **(Phase 2);** - Maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la Délégation Départementale des marchés publics du Dja et Lobo **(Phase 2);** - Travaux de construction de la Délégation Départementale des marchés publics du Dja et Lobo **(Phase 2);** - Travaux de construction de la Délégation régionale des marchés publics de l'Ouest **(Phase 2)** ; - Maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la Délégation régionale des marchés publics de l'Ouest **(Phase 2)** ; - Travaux de construction de la Délégation régionale des marchés publics de l'Extrême Nord **(Phase 2);** - Maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la Délégation régionale des marchés publics de l'Extrême Nord **(Phase 2)** ; - Travaux de construction de la Délégation régionale des marchés publics du Sud-Ouest **(Phase 2);** - Maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la Délégation régionale des marchés publics du Sud-Ouest **(Phase 2);** - Règlement impayé Maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la Délégation régionale des marchés publics du Sud **(Phase 2);** - Avenant pour prestations supplémentaires de la Délégation régionale des marchés publics du Sud (**Phase 2**) ; - Apurement de la dette flottante sur travaux de construction des délégations régionales et départementales ; - Acquisition d'une voiture Berline pour MINDEL ;
Perspectives 2021	Le MINMAP entend poursuivre la construction des locaux de ses délégations régionales et départementales, et poursuivre l'équipement de ses services centraux et déconcentrés en mobilier de bureau, équipements informatiques et matériel roulant de contrôle.

Action 08 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

- S'agissant du traitement des actes d'avancement d'échelons et de classe des personnels du MINMAP au cours de l'exercice 2020, il convient de relever que **95%** desdits actes sont mis à jour. Cette différence de **05%** pourrait se justifier soit par les problèmes techniques rencontrés lors du traitement dans SIGIPES desdits actes, soit par le retard accusé dans le traitement des dossiers de reclassement introduits au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative.
- Pour ce qui est des actes de liquidation des droits (pension retraite, pension de réversion, capital décès), force est de relever qu'au cours de l'année 2020, des **onze (11)** dossiers introduits par les personnels **huit (08)** ont connu un aboutissement heureux. Signalons au passage que les dossiers introduits sont ceux des personnels admis à faire valoir leurs droits à la retraite avant l'année 2020.
- S'agissant de la position des personnels, **cinq (05)** personnels ont été détachés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs. Il convient dès lors de souligner qu'à date, deux (02) personnels seulement ont justifié leur absence et sont présents à leur poste de travail. La procédure disciplinaire des autres personnels n'ayant pas justifié leur absence irrégulière est en cours au MINFOPRA, instance compétente.
- **Mise a jour du fichier du personnel :** L'implémentation permanente de cette activité importante dans la gestion des ressources humaines du Ministère a permis d'avoir à la fin de l'exercice 2020 un fichier du personnel mis à jour à 95% ;
- Pour ce qui est de la mobilité du personnel, vingt-sept (27) personnels ont été redéployés dans les différentes structures du Ministère des Marchés Publics au cours de l'exercice 2020 et les intérimaires ont été désignés pour ceux admis à faire valoir leurs droits à la retraite ;
- **S'agissant de l'aspect formation :**les activités courantes ont été menées comme ainsi qu'il suit :Autorisation de concourir trente (30), Arrêté de mise en stage huit (08), Arrêté de fin de stage cinq (05), Certificat de reprise de service deux (02), Mandat de recherche cinq (05), Stage d'imprégnation onze (11), la tenue des sessions de la commission interne de formations et des stages, **15 personnels du MINMAP** ont pu bénéficier d'une formation individuelle au cours de l'année 2020, **117 personnels du MINMAP** ont pu bénéficier d'une formation de masse au cours de l'année 2020 ;
- Concernant la prise en charge sociale, soixante-dix (70) dossiers d'aides diverses ont été sollicités. De ceux-ci, **cinquante-cinq (55)** dossiers évalués à **28 656 000 FCFA** ont aboutis, tandis que **quinze (15)** dossiers n'ont pas abouti pour insuffisance des provisions et ont été reconduits pour le compte de l'exercice 2021 avec l'accord de la hiérarchie. Du reste, il faut signaler que les demandes de remboursement des frais médicaux qui devraient être systématiques sont sporadiques ; soit **deux (02**) cas seulement sur les cas de malades recensés, dix (10) cas de décès de personnels ont été enregistrés dans les rangs des personnels du Ministère des Marchés Publics dont les dossiers d'aide pour l'organisation des obsèques sont toujours pendants au Ministère des Finances

OBJECTIF	Accroitre qualitativement les ressources humaines							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en place du cadre organique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		10.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		50.0				97.92	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		80					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	315 751 483	313 301 934	315 751 483	313 301 934	239 193 720	230 754 470	75,75 %	73,65 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Le mouvement des personnels ayant permis de combler les postes vacants ; - Les capacités du personnel déployé doivent être renforcées ; - La signature du décret portant code des marchés publics a induit une réorganisation des structures opérationnelles du MINMAP.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Traitement des actes de gestion du personnel ; - Formation du personnel ; - Suivi des dossiers et actes de discipline des personnels - Sigipes et antilope opérationnelle. - Mise à jour du fichier du personnel - Préparation des mesures d'affectation des personnels							

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	· S'agissant du traitement des actes d'avancement d'échelons et de classe des personnels du MINMAP au cours de l'exercice 2020, il convient de relever que **95%** desdits actes sont mis à jour. Cette différence de **05%** pourrait se justifier soit par les problèmes techniques rencontrés lors du traitement dans SIGIPES desdits actes, soit par le retard accusé dans le traitement des dossiers de reclassement introduits au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative. · Pour ce qui est des actes de liquidation des droits (pension retraite, pension de réversion, capital décès), force est de relever qu'au cours de l'année 2020, des **onze (11)** dossiers introduits par les personnels **huit (08)** ont connu un aboutissement heureux. Signalons au passage que les dossiers introduits sont ceux des personnels admis à faire valoir leurs droits à la retraite avant l'année 2020. · S'agissant de la position des personnels, **cinq (05)** personnels ont été détachés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs. Il convient dès lors de souligner qu'à date, deux (02) personnels seulement ont justifié leur absence et sont présents à leur poste de travail. La procédure disciplinaire des autres personnels n'ayant pas justifié leur absence irrégulière est en cours au MINFOPRA, instance compétente. · **Mise a jour du fichier du personnel :** L'implémentation permanente de cette activité importante dans la gestion des ressources humaines du Ministère a permis d'avoir à la fin de l'exercice 2020 un fichier du personnel mis à jour à 95% ; · Pour ce qui est de la mobilité du personnel, vingt-sept (27) personnels ont été redéployés dans les différentes structures du Ministère des Marchés Publics au cours de l'exercice 2020 et les intérimaires ont été désignés pour ceux admis à faire valoir leurs droits à la retraite ; · **S'agissant de l'aspect formation :**les activités courantes ont été menées comme ainsi qu'il suit :Autorisation de concourir trente (30), Arrêté de mise en stage huit (08), Arrêté de fin de stage cinq (05), Certificat de reprise de service deux (02), Mandat de recherche cinq (05), Stage d'imprégnation onze (11), la tenue des sessions de la commission interne de formations et des stages, **15 personnels du MINMAP** ont pu bénéficier d'une formation individuelle au cours de l'année 2020, **117 personnels du MINMAP** ont pu bénéficier d'une formation de masse au cours de l'année 2020 ; · Concernant la prise en charge sociale, soixante-dix (70) dossiers d'aides diverses ont été sollicités. De ceux-ci, **cinquante-cinq (55)** dossiers évalués à **28 656 000 FCFA** ont aboutis, tandis que **quinze (15)** dossiers n'ont pas abouti pour insuffisance des provisions et ont été reconduits pour le compte de l'exercice 2021 avec l'accord de la hiérarchie. Du reste, il faut signaler que les demandes de remboursement des frais médicaux qui devraient être systématiques sont sporadiques ; soit **deux (02**) cas seulement sur les cas de malades recensés, dix (10) cas de décès de personnels ont été enregistrés dans les rangs des personnels du Ministère des Marchés Publics dont les dossiers d'aide pour l'organisation des obsèques sont toujours pendants au Ministère des Finances.
Perspectives 2021	- Poursuivre l'assainissement du fichier solde ainsi que la gestion des emplois, des postes de travail et compétences ; - Poursuivre la mise en œuvre du renforcement des capacités des personnels ; - Poursuivre la formation des personnels du MINMAP.

Action 09 CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE

- Accentuation des actions de lutte contre la corruption et les fraudes par la cellule interne de lutte contre la corruption et l'exploitation effective des numéros verts (699 37 07 48/ 673 20 57 25) dans le cadre des dénonciations de mauvaises pratiques dans les phases de passation et d'exécution des marchés publics ;
- Sanctions des auteurs de mauvaises pratiques dans le secteur des marchés publics. Les personnes morales, ont été interdites de soumission à la commande publique pour une durée comprise entre 06 et24 mois selon les cas d'exactions ;
- Des missions d'évaluation des performances des services ont été menées auprès des services centraux et déconcentrés du Ministère et **3 rapports d'évaluation ont été produits à cet effet**.

OBJECTIF	Améliorer le fonctionnement et la performance des services							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports de mission produits annuellement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		1.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		4.0				50	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	76 941 822	76 941 822	52 260 720	52 260 720	52 224 297	52 224 297	99,93 %	99,93 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Promotion de l'ex IG/EPS au poste de SG/MINMIDT							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Analyse des rapports d'activités des services déconcentrés du MINMAP (Notes adressées au MINDEL/MINMAP disponibles) - Coordination du suivi du paiement arriérés des indemnités des membres des commissions des années antérieures ; - Rapports d'évaluation de la performance des services centraux et déconcentrés disponibles - Rapports de mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption au MINMAP disponible.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Accentuation des actions de lutte contre la corruption et les fraudes par la cellule interne de lutte contre la corruption et l'exploitation effective des numéros verts (699 37 07 48/ 673 20 57 25) dans le cadre des dénonciations de mauvaises pratiques dans les phases de passation et d'exécution des marchés publics ; - Sanctions des auteurs de mauvaises pratiques dans le secteur des marchés publics. Les personnes morales, ont été interdites de soumission à la commande publique pour une durée comprise entre 06 et24 mois selon les cas d'exactions ; - Des missions d'évaluation des performances des services ont été menées auprès des services centraux et déconcentrés du Ministère et **3 rapports d'évaluation ont été produits à cet effet**.							
Perspectives 2021	- Intensifier la lutte contre la corruption, renforcer la coordination stratégique au ministère à travers les missions d'inspections, de contrôle et d'enquêtes. - S'assurer de la synergie entre les organes de passation et d'exécution des marchés sous la responsabilité du MINMAP, conformément au nouveau Code des marchés publics.							

Action 10 COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE

OBJECTIF	Accroitre la visibilité des actions menée							
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2019						
	Valeur de référence:	13.0						
	Année cible:	2022						
	Valeur Cible	15.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	62 981 380	62 981 380	62 583 855	62 583 855	62 583 333	62 583 333	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Poursuite de la rédaction du Magazine du MINMAP.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Protocole assuré lors des cérémonies ; - Médiatisations de toutes les activités du MINMAP (conférence annuelle des responsables, Conférences de programmation des marchés publics, participations aux émissions radio (03). - Rédaction du magazine bimensuel du MINMAP est effectif ; - Tous Documents officiels traduits et contrôle de la qualité ; - Mise en place d'un Journal/ organe de presse au MINMAP.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le résultat obtenu a été possible grâce à la médiatisation ; - de la conférence annuelle des services centraux et déconcentrés du Ministère ; - des conférences de programmation des marchés publics.							
Perspectives 2021	- Animation d'une émission radiophonique à la CRTV ; - Multiplication des éditions du magazine du MINMAP sur les marchés publics.							

Action 11 GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

- Bordereaux de transfert des documents des structures du MINMAP vers le dépôt d'archives ;
- Bordereaux d'élimination des copies des offres des soumissionnaires non retenus ;
- Procès-verbaux d'élimination ;
- Protocol de collecte des données relatives à la gestion des documents dans les Services Déconcentrés du MINMAP ;
- Rapport général de missions ;
- Compte-rendu et fiches de présence des sessions du Comité ;
- Bilan annuel des activités du Comité ;
- Rapport d'activités de la Sous-Direction de la Documentation et des Archives (SDDA).

OBJECTIF	Améliorer la gestion des ressources documentaires							
Indicateur	Intitulé:		Volumétrie des documents traités				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		ml					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		800.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		1500.0				75.5	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		981.5					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	15 472 501	14 951 970	15 384 360	14 863 829	15 377 198	14 357 198	99,95 %	96,59 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Exiguïté voire inexistence des locaux de stockage et de conservation des archives dans les Services Déconcentrés du MINMAP ; - Matériels de classement et Meubles de rangement des archives inappropriés au niveau des Services Déconcentrés ; - Défaut de centralisation des archives à l'intérieur d'un seul pôle ; - Gestion approximative des documents du fait de la méconnaissance de la législation régissant les archives au Cameroun ; - Elaboration approximative ou absence des fichiers/répertoires des documents éligibles à la conservation permettant de faciliter la recherche documentaire dans un temps relativement court en cas d'éventuelles sollicitations ; - Rétention de certains documents administratifs jugés confidentiels par certains Responsables des Services Centraux ; - Déficit en personnels formés et dévolus aux tâches relatives au traitement des archives.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Poursuite des activités de la collecte, de la centralisation, du tri des documents issus de l'activité des marchés au MINMAP en vue de la constitution des fonds et traitements archivistiques à travers *le* Comité permanent chargé de la Collecte, la centralisation, le Tri et élimination des documents de la commande publique ; - Conservation des documents et périodiques stockés à la Sous-Direction de la Documentation et des Archives - Assainissement des Archives dans les Services Centraux et dans les Délégations Départementales du MINMAP.							

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Bordereaux de transfert des documents des structures du MINMAP vers le dépôt d'archives ; - Bordereaux d'élimination des copies des offres des soumissionnaires non retenus ; - Procès-verbaux d'élimination ; - Protocol de collecte des données relatives à la gestion des documents dans les Services Déconcentrés du MINMAP ; - Rapport général de missions ; - Compte-rendu et fiches de présence des sessions du Comité ; - Bilan annuel des activités du Comité ; - Rapport d'activités de la Sous-Direction de la Documentation et des Archives (SDDA).
Perspectives 2021	- Poursuite des activités de la collecte, de la centralisation, du tri et de l'élimination des documents issus de l'activité de passation des marchés au MINMAP ; - Poursuite de la conservation des documents et périodiques stockés à la Sous-Direction de la Documentation et des Archives ; - Mission d'implémentation de la politique de gestion des archives dans les Services Déconcentrés du MINMAP (phase 1) ; - Abonnement aux journaux privés et revues pouvant intéresser le MINMAP et veille informationnelle ; - Equipement des dépôts d'archives des Services Centraux et Déconcentrés du MINMAP en matériels de traitement, de classement et de conditionnement des archives ; - Elaboration et mise à jour du fichier des Co-contractants de l'Etat.

2020
RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.4. PROGRAMME 718

RENFORCEMENT DU CONTRÖLE EXTERNE DES MARCHÉS DES INFRASTRUCTURES

Responsable du programme

NYELE ABANDA LAURENT

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Dans le cadre de ce programme, les actions du MINMAP portent sur le contrôle de la passation et de l'exécution des marchés d'infrastructures. L'objectif recherché étant l'exécution des marchés d'infrastructures conformément aux clauses contractuelles afin de garantir la qualité des prestations livrées.

OBJECTIF	Veiller à l'effectivité et à l'exécution des marchés d'infrastructures	
Indicateur	Intitulé:	Taux de marchés contrôlés
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	22.0 2018
	Valeur Cible Année cible:	0.0 2022
Indicateur	Intitulé:	Taux de marchés Abandonnés
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	6.0 2019
	Valeur Cible Année cible:	0.0 2022
Indicateur	Intitulé:	Taux de marchés Fictifs
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	0.0 2018
	Valeur Cible Année cible:	0.0 2022
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: CONTRÖLE DE LA PASSATION DES MARCHÉS DES INFRASTRUCTURES Action 02: CONTRÔLE EXTERNE DE L'EXÉCUTION DES MARCHÉS D'INFRASTRUCTURES	
DOTATIONS INITIALES	AE 2 225 693 057	CP 2 225 578 234
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NYELE ABANDA LAURENT,	

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

De manière générale, l'activité du programme au cours de l'année 2020 a connu un ralentissement due à l'apparition de la pandémie de la COVID19 dans le territoire national. A cet égard, la mise en œuvre du programme 718 en 2020 a été influencée par les éléments de contexte ci-après :

- Le début de l'implémentation des Décrets N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Entreprises Publiques et celui du Décret 2018/366 du 26 juin 2018, portant code des Marchés Publics ;
- La poursuite de la mise en œuvre effective du Programme des Grandes Réalisations du Président de la République ;

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

La performance globale du programme 718 se décline de la manière suivante :

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	**1835** marchés d'un montant TTC de 6 342 921 634 640 FCFA ont fait l'objet de contrôle sur pièce et sur le terrain au 31 décembre 2020. Reparties de la manière suivante par nature des prestations : Marchés d'infrastructure (TR, BEC, AI) : 886 pour un montant de 3 944 810 511 1443 FCFA. Marchés des approvisionnements et des services (SPI, AG) : 582 pour un montant de 721 985 092 819 FCFA ; Marchés des projets : 367 pour un montant de 1 696 611 123 497 FCFA Ces contrôles ont permis d'obtenir les résultats suivants : Marchés réceptionnés : **1155 ;** Marchés en cours d'exécution : **680 ;**	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	0	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 2 856 210 929	CP 2 856 096 106
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -630 517 872	Ecart CP -630 517 872
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 390 214 026	CP 2 058 979 033
TAUX DE CONSOMMATION	83,68 %	72,09 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	544 documents de paiements d'un montant global de 213 654 439 162 FCFA, ont été traités, représentant 29,6% du montant des marchés contrôlés. Parmi ces documents de paiements traités, 431 d'un montant de 188 876 555 695 FCFA ont reçu le visa préalable du MINMAP, soit 79,2 %, tandis que 113 d'un montant de 24 748 047 456 FCFA (20,8%) ont été rejetés pour diverses raisons. 1835 marchés contrôlés d'un montant TTC de 6 342 921 634 640 FCFA contrôlés en 2020 ; **Pour le plan d'urgence, 279** marchés d'un montant **TTC** de **507 830 872 645FCFA** ont été contrôlés par le MINMAP en 2020 ; Pour la CAN 78 marchés d'un montant TTC de 71 096 936 601 FCFA sont contrôlés Pour les projets des autoroutes Douala – Yaoundé et Yaoundé – Nsimalen : 10 marchés contrôlés d'un montant TTC de 417 683 314 251 FCFA par le MINMAP en 2020 des pénalités de retard d'un montant global de 305 299 355 FCFA et des redressements d'un montant global de 10 852 342 FCFA ont été appliquées sur certains documents traités**.**	
PERSPECTIVES 2021	Pour améliorer le contrôle des prestations et des procédures, il est envisagé les actions suivantes : - Intensification des missions de contrôle de l'exécution des prestations ; - Mise en place d'une assistance technique pour le renforcement des capacités ; - Acquisition des moyens logistiques supplémentaires ; - Acquisition d'un équipement minimum pour le contrôle.	

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

La performance détaillée du programme se décline de la minière suivante :

Action 01 CONTRÔLE DE LA PASSATION DES MARCHÉS DES INFRASTRUCTURES

Plusieurs redressements de procédure effectués permettant de réduire le nombre de nombre de recours fondés

OBJECTIF	Améliorer le niveau de passation des marchés d'infrastructure							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapport de suivi produit annuellement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		2.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		4.0				50	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 417 134 125	1 417 019 302	2 044 909 817	2 044 794 994	1 799 562 305	1 775 212 308	88,02 %	86,82 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Non transmission systématique des documents de procédure ainsi que des rapports périodiques relatifs à la passation et à l'exécution des marchés							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Missions dépêchées auprès des acteurs de la passation des marchés que sont les Commissions de Passation des Marchés (CPM) et les Structures en charge de la gestion administrative des marchés publics ; - Analyse des liasses documentaires transmis							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Plusieurs redressements de procédure effectués permettant de réduire le nombre de nombre de recours fondés							
Perspectives 2021	Il s'agira de multiplier les missions sur le terrain afin de redresser le cas échant, les procédures viciées et améliorer le dispositif des points focaux							

Action 02 CONTRÔLE EXTERNE DE L'EXÉCUTION DES MARCHÉS D'INFRASTRUCTURES

Concernant le contrôle sur le terrain, grâce aux descentes effectuées par le MINMAP sur les chantiers, nous avons en général, outre la dissuasion et la répression, les résultats ci-après :

- augmentation du taux de réalisation effective des marchés sur le terrain ;
- effectivité de la réalisation des prestations ou des travaux sur le terrain, grâce au renforcement du contrôle sur le terrain par les services du MINMAP ;
- disparition des marchés fictifs sur le terrain, grâce aux descentes effectuées par les brigades de contrôles du MINMAP. Ces résultats qui restent à améliorer ont été obtenus dans un contexte de travail marqué par plusieurs difficultés rencontrées par les contrôleurs au bureau et sur le terrain
- 1 091 marchés des Grands Projets d'un montant TTC de 4 213 928 881 559 FCFA ont fait l'objet d'un contrôle ;
- 570 documents de paiements d'un montant global de 75 226 166 539 FCFA ont été traités dont trois cent trente-un (337) d'un montant de 75 226 166 539 FCFA ont reçu le visa, soit 21%, tandis que 223 d'un montant de 36 190 552 677 FCFA ont été rejetés, soit 48%, pour diverses raisons.

OBJECTIF	Assurer la bonne exécution des marchés dans le respect des dispositions contractuelles							
Indicateur	Intitulé:		Taux des marchés exécutés dans le respect des spécifications techniques				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		80.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		100.0				44.33	
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	808 558 932	808 558 932	811 301 112	811 301 112	590 651 721	283 766 725	72,8 %	34,98 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Exécution des travaux relatifs à la CAN, au PLANUT et aux grands projets structurants ; Exécution des marchés passés durant l'exercice 2020 et devant faire l'objet d'un contrôle ;							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Contrôle des marchés des projets spécifiques - CONTRÔLE LORS DES MISSIONS REGULIERES - CONTRÔLE LORS DES MISSIONS INOPINEES ; La conduite d'une série de missions dans les régions du Centre, de l'Est, du Nord, du Littoral et de l'Ouest, afin de contrôler le niveau d'exécution de certains projets d'envergure à savoir : • Les projets d'autoroutes ; • Les projets du PLANUT ; • Les projets de la CAN ; • Les projets de bâtiments et équipements collectifs ; • Les projets de travaux routiers et autres projets structurants							

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Concernant le contrôle sur le terrain, grâce aux descentes effectuées par le MINMAP sur les chantiers, nous avons en général, outre la dissuasion et la répression, les résultats ci-après : - augmentation du taux de réalisation effective des marchés sur le terrain ; - effectivité de la réalisation des prestations ou des travaux sur le terrain, grâce au renforcement du contrôle sur le terrain par les services du MINMAP ; - disparition des marchés fictifs sur le terrain, grâce aux descentes effectuées par les brigades de contrôles du MINMAP. Ces résultats qui restent à améliorer ont été obtenus dans un contexte de travail marqué par plusieurs difficultés rencontrées par les contrôleurs au bureau et sur le terrain - 1 091 marchés des Grands Projets d'un montant TTC de 4 213 928 881 559 FCFA ont fait l'objet d'un contrôle ; - 570 documents de paiements d'un montant global de 75 226 166 539 FCFA ont été traités dont trois cent trente-un (337) d'un montant de 75 226 166 539 FCFA ont reçu le visa, soit 21%, tandis que 223 d'un montant de 36 190 552 677 FCFA ont été rejetés, soit 48%, pour diverses raisons.
Perspectives 2021	Parmi les perspectives, dont la liste est loin d'être exhaustive, nous avons : - Le renforcement des capacités du personnel et des moyens logistiques pour effectuer des contrôles hors de la ville de Yaoundé ; - L'organisation des missions de collecte et d'exploitation des documents de marchés auprès des MO (Ministère, Établissements Publics et CTD). Le renforcement des capacités matérielles en vue de lutter contre les Insuffisances des moyens matériels (ordinateurs, imprimantes, copieurs…), obligeant les responsables à effectuer des navettes pour obtenir un résultat sur un temps relativement long. Cette situation alourdit le travail qui est parfois médiocre, du fait des conditions ;

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

De manière générale les actions menées par le Ministère des marchés publics en vue d'assurer le bon fonctionnement du système des marchés publics ont porté sur quatre axes majeurs :

- Le suivi et le contrôle de la passation et de l'exécution des marchés publics ;
- La poursuite de la mise en œuvre du cadre institutionnel et normatif consécutif au nouveau code des marchés publics ;
- Le renforcement du projet e-procurement et enfin ;
- Les actions d'accompagnement et de soutien au sous-secteur des marchés publics, ainsi que la gouvernance du système.

Pour ce qui est du suivi et du contrôle de la passation et de l'exécution des marchés publics,le ministère a au cours de l'année écoulée a procédé à l'organisation, dans une logique constante d'anticipation, des conférences de programmation des marchés publics. Ces conférences qui se sont tenues sur toute l'étendue du territoire national, du 14 au 18 décembre 2020, ont permis de recenser **7 201** marchés pour un montant **total de mille cent trente-deux milliards quatre cent quatre-vingt-cinq millions cent vingt-huit mille cinq cent quarante-deux (1 132 485 128 542) FCFA**. Sur ces 7 201 marchés programmés, la part revenant aux commissions centrales de contrôle des marchés est de **352** marchés représentant un montant total TTC de **sept cent quatre-vingt-cinq milliards cent soixante-cinq millions huit cent quarante-deux mille sept cent soixante-seize (785 165 842 776) FCFA**.

Jusqu'au mois d'octobre 2020, **1 226 marchés** d'un montant ttc de **quatre mille deux cent cinquante-neuf milliards six cent neuf millions cinq cent quatre-vingt-cinq mille quatre cent soixante-dix-neuf (4 259 609 585 479) FCFA** ont fait l'objet d'un contrôle. Parmi ces marchés, on note **87,2%** de marchés d'infrastructures et **12,8%** de marchés des approvisionnements généraux et services passés antérieurement.

Dans le cadre du contrôle de l'exécution sur pièces, le MINMAP a traité **360 décomptes définitifs et dernières factures**, pour un montant global de **dix milliards neuf cent cinquante-sept millions huit cent sept mille sept (10 957 807 007) FCFA.**

Outre ces actions en amont que je n'ai énumérées que de façon fort limitative, plusieurs autres missions de contrôle de certains projets d'envergure ont été effectuées, notamment sur :

- Les projets d'autoroutes ;
- Les projets du PLANUT ;
- Les projets de la CAN ;
- Les autres projets structurants.

Je ne saurais clore ce volet sans mentionner les importantes visites que votre excellence a personnellement conduites du 21 au 24 juillet 2020, dans la région du sud et du 20 au 24 octobre 2020, dans celle de l'est, à l'effet d'évaluer le niveau d'avancement de certains chantiers d'envergure. Ces descentes vous ont permis de toucher du doigt la réalité sur le terrain, de juger du respect des cahiers de charges des prestataires et de prescrire des mesures idoines pour lever les obstacles rencontrés.

L'élaboration du tout premier rapport sur la situation générale de l'exécution des marchés et la finalisation des dossiers d'appels d'offres types dans le cadre du projet d'amélioration de l'efficacité de la dépense publique et du système statistique (peps), figurent aussi parmi les faits majeurs à citer au titre de la période considérée.

En ce qui concerne la poursuite de la mise en œuvre du cadre institutionnel et normatif consécutif au nouveau code des marchés publics, il s'est agi de :

- Poursuivre l'élaboration des textes dont l'application restait requise pour le bon fonctionnement du système des marchés publics notamment l'arrêté portant organisation et fonctionnement du comité chargé de l'examen des recours résultant des marchés publics, signé le 08 décembre 2020.
- Finaliser et de vulgariser le nouveau cadre de rémunération des acteurs des marchés publics, à la faveur de la mise en œuvre de la phase pilote du paiement basé sur la performance (pbf).

Dans la même lancée l'on note la poursuite de l'élaboration des textes résiduels d'application du nouveau code des marchés publics. Au nombre de ceux-ci figurent notamment :

- L'arrêté organisant la sous-traitance et fixant la liste des prestations éligibles à la sous-traitance ;
- L'arrêté fixant les modalités d'exercice de la maîtrise d'ouvrage déléguée par une personne de droit privé, et enfin ;
- L'arrêté fixant les règles applicables aux marchés des représentations diplomatiques du Cameroun à l'étranger.
- La création de dix (10) commissions internes de passation des marchés auprès des différents exécutifs régionaux récemment élus,

S'agissant maintenant du projet e-procurement, le ministère a assuré :

- L'accompagnement des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'ouvrage délégués à la programmation en ligne de **6 928 marchés publics**, sur la plateforme Cameroon online e-procurement system (COLEPS),
- L'accompagnement de proximité des acteurs à l'utilisation du système COLEPS s'est poursuivi. C'est dans ce registre que 50 maîtres d'ouvrage et maîtres d'ouvrage délégués pilotes ont été identifiés et accompagnés parmi lesquels, l'ensemble des départements ministériels, certains établissements publics, quelques projets et les collectivités territoriales décentralisées.

Au demeurant en 2020 le système COLEPS aura permis de publier 200 avis d'appels d'offres en ligne, d'attribuer 25 marchés par voie électronique. Par ailleurs, 330 acteurs ont été formés à la passation des marchés par voie électronique dont 100 personnels des maîtres d'ouvrage pilotes, 100 membres des commissions de passation des marchés et 130 soumissionnaires.

S'agissant enfin des actions d'accompagnement et de soutien au sous-secteur des marchés publics, ainsi que la gouvernance du système,

L'assainissement du secteur des marchés publics et la lutte contre le phénomène des marchés abandonnés ont été poursuivi. Ces actions ont entrainé l'exclusion de **122 entreprises** de la commande publique pour cause d'abandon de chantier, pour le compte des exercices 2018 et

2019 et **72 autres** pour diverses manœuvres frauduleuses.

3.2. LEÇONS APPRISES

3.3. PERSPECTIVES 2021

Au cours des exercices 2021 et suivants, le ministère devra veiller sur l'effectivité et la qualité des prestations réalisées. L'année 2021 se doit d'être en quelque sorte, celle de la montée en puissance. De manière générale, il s'agira de :

· De finaliser **les textes d'application résiduels du code des marchés publics**. À ces travaux de finalisation des textes, il faudrait y ajouter, l'élaboration des documents suivants :

- Les cahiers des clauses administratives générales dont l'actualisation rendue inéluctable, viendra compléter le dispositif d'encadrement de l'exécution des marchés publics.
- Le guide du contrôleur du MINMAP et la mise en vigueur des nouveaux DAO-type ;

· Poursuivre **la mise en œuvre du projet e-procurement**, à travers la réalisation des actions prévues dans le plan opérationnel 2021. Il s'agira d'aller un peu plus loin dans l'accompagnement des maitres d'ouvrage et d'entamer effectivement la phase II du projet

· **La formation des acteurs et le renforcement des capacités** de nos personnels sont autant de préoccupations qui devront retenir notre attention, autant que la mise en œuvre des activités retenues dans le cadre du projet d'appui à l'amélioration de l'efficacité de la dépense et du système statistique, PEPS

Par cette approche, le MINMAP espère jouer véritablement sa partition dans la mise en œuvre réussie de la stratégie nationale de développement 2020-2030.